



Commune de BERTRANGE

## AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **la société GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES, au nom et pour le compte de la société CONSTRUCTION SCHMIT & SCHMIT s.àr.l et DEVIMOLUX s.àr.l**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation de deux parkings couverts et des ascenseurs à Bertrange, 7-7a rue des Champs.

Bertrange, le 30 septembre 2024

Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire



Commune de BERTRANGE

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation de deux parkings couverts et des ascenseurs à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 30 septembre 2024.

Bertrange, le 30 septembre 2024



Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire